

RANDONNEE VTT NOCTURNE  
SAMEDI 27 AVRIL 2019

BULLETIN INSCRIPTION

NOM : SEXE : F / M  
PRENOM : DATE NAISSANCE :  
ADRESSE : TELEPHONE :

LICENCE / CERTIFICAT :

PARCOURS CHOISI :

SIGNATURE :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e) ....., autorise  
mon fils/ma fille ..... à participer  
à la randonnée VTT nocturne.

SIGNATURE :

REGLEMENT RANDONNEE VTT NOCTURNE

**Article 1 : Organisation :** Vélo Club du Vallespir

**Article 2 : Nature de l'épreuve :** randonnée VTT nocturne

**Article 3 : Date et horaire :** Samedi 27 avril 2019 à 19h.

**Article 4 : Inscriptions et tarifs :**

- Bulletin d'inscription à télécharger sur le site du Vélo Club du Vallespir.
- Retrait des dossards : **Samedi 27 avril** - Espace Méditerranée, Amélie-Les-Bains, à partir de 17H.

*Tarif:* 10 euros (Inscription randonnée + grillade)

**Inscriptions obligatoires avant le 24 avril.**

Inscriptions possibles sur place le jour de la randonnée mais sans le repas.

**Article 5 : Participation :**

La randonnée est ouverte à tous, à partir de 14 ans.

- Les concurrents licenciés devront présenter leur licence ;
- Les non-licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de l'année en cours.
- Pour les mineurs : Autorisation parentale.

**Article 6 : Parcours :**

Départ groupé.

Arrivée au gymnase, chemin de la piscine, Amélie-Les-Bains.

- Petit circuit : 18km sur pistes et sentiers peu techniques ;
- Grand circuit : 25km sur pistes et sentiers techniques.

**Article 7 : Sécurité :**

**Le port du casque à coque rigide, éclairage vélo et vêtements réfléchissants obligatoires.**

Toutes les routes empruntées restent ouvertes à la circulation automobile. Obligation de respecter le code de la route et de circuler à droite de la chaussée. L'organisation pourra exclure toute personne ne respectant pas ces consignes et décline toute responsabilité en cas d'accident.

Signature précédée de la mention « Règlement lu et accepté »